

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 8 (1887)
Heft: 9

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui y sont établis et pour lesquels cette somme est une bagatelle, n'ont pas dès longtemps changé en magnifique plantation cette source intarissable de miasmes paludéens.

Depuis quelques mois le major Carvalho n'a pas donné de ses nouvelles. Son compagnon, M. le major Marquès est toujours à Malangé, attendant le retour du chef de l'expédition.

H. CHATELAIN.

BIBLIOGRAPHIE ¹

Th. Waldmeyer. TEN YEARS WITH KING THEODOROS IN ABYSSINIA AND SIXTEEN IN SYRIA. London (S.-W. Partridge and C°), 1886, in-8°, 339 p. ill., 5 sh. — Cette autobiographie nous intéresse à plus d'un titre. Son auteur est d'origine suisse; il a fait une partie de ses études à Genève, et il sert depuis de longues années, comme missionnaire, la cause de la civilisation. Il a déjà raconté, il y a quelques années, dans un ouvrage publié en allemand, ses dix années de séjour en Abyssinie. Ce livre fut traduit en français, en suédois, même en arabe, mais non en anglais. C'est pourquoi, cédant aux sollicitations des nombreux amis qu'il compte en Angleterre et en Amérique, il a écrit à nouveau le récit de la première partie de sa vie, et y a joint un exposé de ses travaux dans un autre champ de mission : le mont Liban.

Est-il rien de plus intéressant, de plus touchant, que la carrière d'un missionnaire, d'un homme qui, mû par ce levier unique mais puissant qui se nomme la foi, s'en va au loin, mettant la mer entre sa patrie d'adoption et son pays natal, refusant de goûter les joies et les plaisirs que peut donner la vie civilisée, et cela uniquement pour porter la paix à des âmes inquiètes ou ignorantes? Quelle que soit l'église à laquelle il appartient, on ne peut faire autrement que de l'admirer. Quelquefois, et c'est le cas le plus heureux, sa vie s'écoule obscure; le plus souvent il doit souffrir; et fréquemment son existence se termine par une mort prématurée, causée par l'hostilité des sauvages ou la fièvre des pays tropicaux.

Il est cependant de ces hommes qui, après avoir passé par de terribles épreuves, ont la joie de constater les fruits de leurs travaux de plusieurs années dans une même station. Tel est le cas de M. Waldmeyer. La première partie de sa carrière s'est terminée par un long et

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.

douloureux emprisonnement, mais la seconde s'est écoulée plus tranquille, dans cette station de Brummana, au Liban, près de Beïrout, où la satisfaction de voir la mission s'étendre et le sentiment d'avoir fait du bien sont venus couronner son labeur. Toutefois ce n'est pas seulement le récit de sa vie que nous donne l'auteur. Son livre renferme aussi une description et un tableau de l'état social et politique des deux pays où il a séjourné. Avec l'Abyssinie, il parle des montagnes, de leur aspect grandiose, du climat, de la végétation, et consacre des chapitres entiers à la religion et au langage des indigènes. En outre, il reprend, dans tous leurs détails, les événements qui marquèrent la fin du règne de Théodoros, et, dans cette page de l'histoire universelle, il fournit, sur les derniers moments du négous, sur l'expédition de lord Napier, des renseignements de première main puisqu'il en fut le témoin.

Avec la Syrie, il décrit le mont Liban, l'étroite côte qui fut la Phénicie et les populations de la contrée : Druses, Maronites, Ismailiyehs, Nusariehs, etc. Il montre la régénération, lente mais progressive, des indigènes par l'instruction, qui est de plus en plus largement donnée dans les écoles ouvertes par les missionnaires, en s'étendant spécialement sur l'œuvre de la station de Brummana.

Tout cela est dit dans un style courant et facile à lire. L'emphase que mettent tant d'hommes à raconter leurs faits et gestes est bannie du livre ; la simplicité et l'humilité la remplacent. Les descriptions conçues d'une manière claire et sobre, sont enrichies d'un grand nombre de gravures bien choisies, qui permettent au lecteur de se faire une idée nette des pays qu'a visités l'auteur ainsi que de leurs habitants.

A JOURNEY TO LAKE NYASSA AND VISIT TO THE MA-GWANGWARA AND THE SOURCE OF THE ROWUMA IN THE YEAR 1886, by the Bishop of the Universities' Mission to Central Africa. Zanzibar (Universities Mission), 1887. — THE MA-GWANGWARA, by Rev. W. C. Porter, M. A. of the Universities, Mission to Central Africa. (Reprinted from the Society's Journal). — Le Ma-Gwangwara est une vaste contrée située au nord du cours supérieur de la Rovouma. Fort peu connue, elle n'avait été visitée jusqu'à ces dernières années que par deux voyageurs : Roscher (1859) et Johnson ; encore leurs explorations n'avaient-elles porté que sur les frontières du pays, et non sur sa partie centrale. Depuis lors, deux missionnaires l'ont explorée dans la partie méridionale voisine de la Rovouma. Ce sont MM. Porter et l'évêque de la mission des Universités. A deux reprises, en 1882 et 1884, M. Porter a tenté de pénétrer dans

le Ma-Gwangwara. Il a réussi à atteindre Sonjela, en suivant une route de direction à peu près perpendiculaire à l'itinéraire de Roscher, qu'il a coupé dans la région de Minyenye. C'est près de Sonjela, dans les monts Matagolo, qu'il place approximativement la source de la Rovouma. Par une coïncidence assez curieuse, peu de mois avant l'époque (octobre 1886) où il communiquait aux membres de la Société des missions, le résultat de ses voyages, l'évêque de la Société accomplissait à peu près la même exploration.

Toutefois, ce voyage de l'évêque faisait partie d'une grande tournée d'inspection, qu'il vient de raconter dans la première des brochures que nous annonçons. Parti de Lindi le 24 mai 1886, il atteignit le lac Nyassa en traversant la contrée qui s'étend immédiatement au nord de la Rovouma. Ensuite il se dirigea vers le sud, par le lac, en visitant chaque établissement missionnaire, et revint à Lindi, en décembre, par la vallée de la Loujenda. La première partie du voyage est la plus intéressante, surtout dans la section entre Masasi et le lac Nyassa. Elle fait connaître beaucoup de choses nouvelles, quoique, sur une grande étendue, l'itinéraire suivi se rapproche de celui de M. Porter. Toutefois l'évêque, plus heureux que son devancier, a pu voir la source de la Rovouma, qu'il place près de Sonjela, à peu près à l'endroit indiqué par M. Porter. Il serait bien à désirer que la seconde édition de cette brochure fût accompagnée d'une carte. Ce serait le seul moyen de fixer définitivement les résultats acquis. Privé de cette annexe, le récit de l'évêque est fort difficile à lire, car il mentionne une foule de lieux qu'aucun atlas n'indique, de telle sorte que le géographe, même le plus érudit, a beaucoup de peine à se rendre compte de l'itinéraire suivi.

J. Derrien. LES FRANÇAIS A ORAN DEPUIS 1830 JUSQU'A NOS JOURS. Première partie, Oran militaire, de 1830 à 1848. Aix (J. Nicot), 1886, in-8°, 242 p. Index et 3 cartes en couleur, fr. 5. — Le commandant Derrien, bien connu par ses nombreux travaux géographiques, a entrepris d'écrire l'histoire contemporaine d'Oran, ville qu'il connaît et qu'il aime pour l'avoir habitée pendant sept années. Son travail comprendra trois parties :

1° Oran militaire, de 1830 à 1848.

2° Oran, commune, dans son ancienne enceinte, de 1848 à 1868.

3° Oran, la nouvelle, de 1868 jusqu'à nos jours.

La première partie, qui vient de paraître, est précédée d'une courte introduction, consacrée au résumé de l'histoire d'Oran depuis sa fonda-

tion en 902, jusqu'en 1830. Ensuite s'ouvre le récit proprement dit, par la cession volontaire de la ville, faite à la France par le bey Hassan, qui la gouvernait au nom du dey d'Alger.

L'histoire forcément restreinte d'une ville ne présente souvent pas des éléments suffisants d'intérêt, surtout lorsqu'il s'agit simplement d'une commune qui se développe par le commerce. Heureux est l'écrivain lorsqu'il peut raconter quelques faits militaires, quelque bon siège dont les habitants sont sortis vainqueurs, ou quelque expédition hors des murailles. Des sujets de cette nature n'ont pas manqué à l'historien d'Oran, puisque cette ville eut constamment l'ennemi sous ses murs durant les premières années de la conquête, et qu'elle fut ensuite, pendant longtemps, le point de départ d'expéditions militaires qui marquent dans l'histoire de l'Algérie. Parmi les gouverneurs d'Oran figurent plusieurs des généraux qui jouèrent un grand rôle dans les guerres contre Abd-el-Kader, entre autres le célèbre Lamoricière, auquel plusieurs chapitres sont consacrés. Sans doute, beaucoup des événements accomplis à Oran même ou dans ses environs, n'ont qu'une importance restreinte ; plusieurs combats ne sont que des escarmouches sans suite. Mais à côté de ces faits secondaires, il en est qui eurent un grand retentissement provenant soit de leurs conséquences, soit de la bravoure des troupes qui y prirent part. L'auteur les raconte en détail, en donnant à son récit une allure vive, et en l'émaillant d'épisodes palpitants, de nature à captiver le lecteur le moins enthousiaste des choses militaires.

De temps à autre, la narration est coupée par l'intercalation de notes concernant l'organisation des services administratifs, les nominations faites dans le personnel civil et judiciaire, les décisions prises par la municipalité, les travaux publics, etc. Cette partie spéciale rédigée d'après les documents officiels, fournira au lecteur oranais matière à consultation pour toutes les affaires ayant trait à sa cité.

Trois cartes donnant l'état d'Oran et de ses environs, en 1831, en 1840 et en 1848, montrent les transformations successives de la ville et le développement de la colonisation dans cette région. Quelques chiffres en donneront une idée : en 1831, Oran, presque en ruines, n'avait que 5000 habitants ; en 1848, après plusieurs années de l'excellente administration de Lamoricière, elle en comptait 25,000 ; aujourd'hui, Oran, grande et prospère, chef-lieu d'une province pleine d'avenir, renferme plus de 60,000 habitants.

LUNG, von Herodot bis heute, eine Hauptkarte und 17 Nebenkarten, mit einem begleitenden Texte. Wien (A. Hartleben), 1887, gr. in-8°, 30 p., fr. 2,50. — Ce tableau cartographique, destiné à représenter, d'une manière simple et facile à saisir, les progrès des découvertes en Afrique, est une application de la méthode graphique, dont les avantages sont si bien reconnus que toutes les sciences la mettent maintenant à contribution. Par ce moyen, on parle aux yeux et, du même coup, à l'esprit ; on se fait comprendre sans peine, tout en s'épargnant l'ennui d'une longue explication. La lecture d'une histoire des découvertes en Afrique prend un temps assez long, et elle ne laisse pas toujours une idée bien nette de la succession des faits, que l'on ne dégage de l'ensemble de l'exposé que par un certain effort. Au lieu de cela, consultons le tableau de M. Umlauf. Une carte physique indiquant l'état actuel de nos connaissances sur l'Afrique en occupe la partie centrale. Tout autour se trouvent 17 cartons qui reproduisent les cartes originales faites, à diverses époques, par les géographes et les cartographes suivants : 1° Hérodote (450 avant notre ère). — 2° Eratosthène (200 avant notre ère). — 3° Pomponius Mela (41-54 de notre ère). — 4° Ptolémée (150). — 5° Edrisi (1154). — 6° Ibn al Wardi (1232). — 7° Fra Mauro (1457-1459). — 8° Martin Behaim (1491-1493). — 9° Juan de la Cosa (1493-1500). — 10° Diego Ribera (1529). — 11° Mercator (1541). — 12° Sébastien Münster (1544). — 13° O. Dapper (1676). — 14° J.-B. Homann (1711). — 15° D'Anville (1761). — 16° C.-G. Reichard (1820). — 17° T.-V. Stülpnagel (1850).

Toutes ces reproductions sont faites à des échelles qui permettent de les lire sans fatigue. En outre, en quelques pages de texte, l'auteur établit d'une manière précise, par un bref commentaire de chaque carte, les progrès des découvertes, d'une époque à la suivante.

En résumé, cette étude permet de reconnaître que l'histoire de la géographie africaine se divise en trois périodes distinctes : ancienne, moderne et contemporaine. Pendant la première, qui va jusqu'en 1498, date du voyage de Vasco de Gama, les connaissances sont vagues et très restreintes ; même la forme que les géographes donnent au contour extérieur de l'Afrique est complètement fausse. La seconde (1498-1788) est celle des voyages maritimes et de la fondation d'un certain nombre d'établissements sur les côtes ; la forme extérieure se perfectionne ; les détails s'accroissent dans le voisinage du rivage, mais l'on ne sait rien sur la région centrale. La troisième enfin commence en 1788, avec les premières tentatives d'exploration systématique de l'intérieur, dues à

la « British African Association, » et se continue jusqu'à nos jours. Quoiqu'elle compte à peine cent ans, elle comprend tous les grands voyages de découvertes. Par la différence qui existe entre deux cartes d'Afrique, l'une datant de la fin du siècle dernier, l'autre actuelle, différence considérable et qui saute aux yeux les moins exercés, on peut juger des progrès énormes accomplis depuis un siècle.

Gustave Benoist. DE L'INSTRUCTION ET DE L'ÉDUCATION DES INDIGÈNES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE. Paris (Hachette et C^{ie}), 1886, gr. in-8°, 148 p. et carte, fr. 3,50. — Nul mieux que l'auteur de ce livre, ne pouvait nous renseigner sur l'état actuel de l'instruction des indigènes de l'Algérie orientale, puisqu'en sa qualité d'inspecteur d'académie, il dirige les écoles de la province de Constantine. Un fonctionnaire de même ordre se trouve dans chacune des deux autres provinces de l'Algérie. Tous les trois, du reste, sont placés sous les ordres du recteur d'Alger. L'inspecteur des écoles de la province de Constantine est un homme à idées larges, au jugement sain et qui connaît à fond les choses de l'Algérie. Quoiqu'il se rende compte des difficultés de sa tâche et de celle des instituteurs placés sous son autorité, il a confiance dans l'avenir, et, de fait, lorsqu'on constate les progrès considérables accomplis dans les cinquante dernières années, on peut espérer que d'ici à peu de temps, les changements seront plus grands encore. Aujourd'hui, le département de Constantine possède plus de 300 écoles publiques et libres recevant 17753 élèves, dont 2541 Israélites et 2064 musulmans (sur lesquels 289 filles). C'est surtout à partir de la promulgation du décret du 13 février 1883 qu'une augmentation s'est produite dans le nombre des écoles et des élèves, car à la fin de l'année 1882, on ne comptait que 208 écoles fréquentées par 15394 élèves. Toutefois, s'il y a un progrès réel, il est bien faible relativement à ce qui reste à faire, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en comparant le nombre des 2064 élèves musulmans qui suivent les écoles, avec celui qu'indique le dernier recensement, de 152512 enfants professant l'islamisme et âgés de 6 à 13 ans. L'assimilation des indigènes, rêve que caressent les amis de l'Algérie, ne s'accomplit donc qu'avec une grande lenteur, comme l'indique encore un fait touchant à un autre domaine; le nombre des mariages mixtes n'a pas dépassé 9 pour toute l'Algérie en 1879, savoir 4 entre européens et musulmans, et 5 entre musulmans et européennes.

M. Benoist explique d'une manière complète l'organisation de l'instruction publique dans le département de Constantine, en insistant sur

le fonctionnement des écoles normales destinées à fournir, les unes des instituteurs ou institutrices européennes, une autre des instituteurs indigènes ; sur les méthodes et les programmes qu'on cherche à rendre conformes à ceux de France, tout en tenant compte des conditions spéciales d'application qui existent en Algérie ; et sur un certain nombre de questions qui préoccupent actuellement les hommes d'école dans ce pays, en particulier celle de l'obligation scolaire. L'auteur est d'avis qu'il serait insensé de vouloir appliquer la règle de l'obligation aux filles musulmanes ; quant aux garçons, âgés de 5 à 11 ans (et non de 6 à 13, à cause de la précocité des indigènes), on pourrait faire de leur fréquentation régulière de l'école, une obligation morale pour leurs parents, sans employer des moyens de coercition. Il croit que ce système suffirait pour assurer le peuplement des écoles indigènes.

Les pages que nous avons lues avec le plus de plaisir sont celles qui concernent les écoles du désert, c'est-à-dire celles de Biskra, d'El-Kantara, Sidi-Okba, Témacin et Touggourt. C'est vraiment merveille qu'une école ait pu être établie dans cette dernière oasis, qui ne compte que deux ou trois Français, à part quelques spahis et vingt-cinq turcos composant la garnison. Il est vrai que ce n'est pas une école ordinaire. Les vacances durent du 20 mai au 1^{er} novembre, temps qu'emploie l'instituteur pour aller se reposer dans les montagnes. Il a un turco pour ordonnance, et reçoit des prestations en nature, de pain, viande, vin, café, etc., sans lesquelles il ne pourrait pas s'approvisionner. On lui fournit un jardin de palmiers et il en a acheté un autre dont il a su faire, à force d'initiative et de peine, un véritable jardin d'acclimatation. Il y cultive avec succès différents légumes d'Europe, fort étonnés, dit M. Benoist, d'être venus au jour dans une oasis entourée des sables du Sahara. L'école compte plus de soixante élèves au teint plus ou moins noir. Questionnés par l'inspecteur, ils ont fait preuve de connaissances assez variées. Sans doute les résultats de l'enseignement sont loin d'être comparables à ceux qu'obtiennent, en France, les maîtres des écoles similaires, mais n'est-ce pas un phénomène réjouissant que de voir une école prospérer en plein désert aux confins du territoire français ?

Gustave Moynier. LA FONDATION DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO AU POINT DE VUE JURIDIQUE. Extrait du Compte rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques (Institut de France). Paris, 1887, in-8°, 40 p. — Nous regrettons vivement, pour les abonnés de l'Afrique explorée, que notre journal ne puisse leur donner in extenso ce mémoire,

dans lequel ils trouveraient la question de l'État indépendant du Congo traitée à un point de vue que n'ont abordé ni M. Banning, ni M. Jooris, ni M. Du Fief, ni sir Travers Twiss, ni M. Patzig, dans les travaux dont nous avons précédemment rendu compte (Voy. VI^{me} année, p. 322-324). Dès le début de l'œuvre du Congo, M. Moynier attira l'attention de ses collègues de l'Institut de droit international sur l'importance de la découverte de Stanley au point de vue juridique; dans la session de l'Institut tenue à Munich, en 1883, il exposa les principes de droit international qui lui paraissaient devoir être appliqués au Congo, pour y prévenir les conflits d'intérêts, et assurer le développement pacifique des relations entre les peuples civilisés et les indigènes de cette partie de l'Afrique. Aujourd'hui, estimant que ce qui se voit sur les bords du Congo peut être présenté comme un type dont, à conditions égales, les autres entreprises analogues ne s'écartent guère, il montre, en donnant pour exemple la fondation de l'État indépendant, comment les peuples civilisés procèdent de nos jours pour introduire nos idées et nos mœurs dans les profondeurs d'un continent encore imparfaitement connu. Quelque attrayante que puisse être l'histoire complète de cette fondation, il se borne exclusivement au point de vue juridique.

Avec la haute compétence que lui donnent ses connaissances comme jurisconsulte, et son vif intérêt pour toutes les questions africaines, spécialement celles qui se rattachent au Congo, il étudie successivement la naissance de l'État, l'Association internationale, le territoire, la forme du gouvernement, la validité de l'acte d'origine, le drapeau et le sceau, la reconnaissance et les obligations internationales. Sur chacun de ces points, l'étude approfondie à laquelle il s'est livré, et pour laquelle les travaux de ses devanciers ne lui fournissaient que des données éparses parfois insuffisantes, lui a fait découvrir des traits nouveaux, qui avaient échappé jusqu'ici à l'attention des publicistes et qui donnent à son mémoire un cachet bien marqué d'originalité. Citons, comme exemple, le fait assez surprenant que le décret royal, encore inédit, par lequel, le 29 mai 1885, le roi Léopold, de Belgique, a proclamé l'existence de l'État indépendant du Congo et son propre avènement au trône, n'a reçu aucune publicité en Europe; il a été simplement porté à la connaissance de l'administrateur général résidant au Congo, qui a réuni à Banana, le 19 juillet, pour une cérémonie de circonstance, les représentants des maisons de commerce établies sur la rive droite du fleuve, ainsi que les chefs indigènes du voisinage. Nous tenons encore à signaler la sagacité avec laquelle l'auteur a su présenter

la transformation graduelle, presque insensible, de l'Association internationale, entreprise tout à fait privée à l'origine, en une puissance régulièrement constituée, sorte de diorama, dans lequel les tableaux se succèdent sans qu'un observateur attentif puisse préciser l'instant où l'un fait place à l'autre.

On comprend que dans un mémoire rédigé pour l'Académie des sciences morales et politiques, le côté moral du sujet trouvait sa place naturelle aussi bien que le côté juridique. M. Moynier l'a traité en quelques pages dans le chapitre des obligations internationales et dans des considérations finales, à propos desquelles des personnes qui ne sont pas au courant des progrès de l'œuvre africaine pourraient attribuer à l'auteur un certain optimisme ; mais ceux qui suivent pas à pas le développement de la civilisation dans cette partie de l'Afrique ne peuvent que lui donner raison, quand il prévoit un déplacement du centre de gravité des intérêts généraux de l'humanité, et une époque où le continent noir jouera un rôle important dans la politique de l'avenir.

Quoi qu'il en soit l'Institut de France a fait un excellent accueil au mémoire du directeur de l'*Afrique*, son correspondant, et nous sommes heureux que ce sujet ait été présenté à cette savante compagnie par une plume aussi autorisée.

Post-scriptum au Bulletin mensuel.

A la dernière heure, nous recevons une importante communication de notre compatriote, M. Demaffey, ingénieur des mines, qui, avant de partir pour Tati, dans le pays des Ma-Tébélé, nous envoie, de Prétoria, des renseignements très précis sur les gisements métallifères du Transvaal. Nous les publierons dans notre prochain numéro.
